

## MARTIGNAS

# Les Portes océanes s'ouvrent sur l'emploi

**DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE** La ville vient de se doter d'une troisième zone d'activités dédiée aux secteurs tertiaire et high-tech. Elle est déjà remplie à 60 %

DOMINIQUE MANENC

d.manenc@sudouest.fr

Et de trois. Martignas vient de se doter d'une nouvelle zone d'activités, Les Portes océanes, située en entrée de ville, sur la route du Bassin. Les péripéties judiciaires qui ont retardé l'application du PLU (plan local d'urbanisme) étant terminées, celui-ci peut donc être appliqué puisque définitivement validé. « Nous pouvons travailler dans la sérénité, disait lundi, avec satisfaction, Michel Vernejoul, le maire, en inaugurant ce parc économique. À ses côtés, Jacques Fergeau, conseiller général et maire de la commune voisine Saint-Jean-d'Ilac, et Francis Choy, l'aménageur qui vient d'acheter à un particulier 15 des 33 hectares de cette zone qui répond à l'une des priorités fixées par le Scot (Schéma de cohérence territoriale), à savoir le développement économique.

## Un projet de drones

Les Portes océanes bénéficient d'une position géographique stratégique. D'abord sur la route de la mer, elle est implantée en périphérie de la CUB ainsi qu'au carrefour des grands axes de communication comme les autoroutes, l'aéroport, la gare.

L'une des zones existantes, celle d'Estigeac, dédiée au BTP, sera enrichie en mars prochain d'une nouvelle « locataire », Aquitaine Produits verriers, qui amènera



Michel Vernejoul et Jacques Fergeau coupent le ruban aux côtés de Francis Choy. PHOTO M.G.

30 salariés. La zone d'activités industrielle aéronautique accueille Dassault, également la Serta, un de ses sous-traitants, et la ville pense à abriter un projet de drones : « Un bâtiment pourrait être réservé à la conception de ces engins, en association avec Technowest, et la proximité du camp de Souge, qui peut servir aux essais, est un atout supplémentaire », explique Michel Vernejoul.

Le parc économique des Portes océanes sera particulièrement tourné vers des activités du tertiaire et du high-tech.

## Clinique vétérinaire

Les premiers travaux d'aménagement ont commencé il y a une quinzaine de jours. « Ils dureront jusqu'à la mi-juillet, mais déjà, certaines entreprises ont déposé des demandes de permis de construire qui sont en cours d'instruction. Nous en sommes à un taux d'occupation de 60 % », dit Francis Choy.

Au total, ce sont une dizaine d'entreprises qui se sont montrées intéressées par cet emplacement. « Nous ne voulons pas de mini-entreprises mais des structures qui arrivent avec un minimum de sa-

lariés », insiste le maire. Parmi les premières candidates, citons une clinique vétérinaire, un réparateur de matériel de haute technologie pour les canalisations, des bureaux à louer, une société spécialisée dans le gardiennage, la vente de pièces détaillées et l'entretien de bateaux, un restaurant, un centre régional de location de voitures haut de gamme qui emploie 35 personnes.

« Les premières entreprises pourront entamer leurs travaux d'installation entre juin et juillet », annonce Francis Choy.